



LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires à l'école primaire (maternelle et élémentaire) permet de mieux répartir les heures d'enseignement sur la semaine, d'alléger la journée de classe et de programmer les enseignements aux moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

Cette réforme vise à améliorer les apprentissages et à trouver un meilleur équilibre des temps de l'enfant. Elle doit permettre une meilleure continuité entre temps scolaire et périscolaire et de favoriser la mise en place d'activités à caractère sportif, culturel, artistique, ou citoyen.

Les grands principes de la réforme sont les suivants :



- ↪ 9 demi-journées d'enseignement incluant le mercredi matin ;
- ↪ 24 heures de classe par semaine ;
- ↪ Une journée d'enseignement de 5h30 maximum et la demi-journée de 3h30 maximum ;
- ↪ La pause méridienne ne peut pas être inférieure à 1h30.

La réforme des rythmes modifie les temps scolaires en libérant 3h00 en fin de journée et crée donc de nouvelles plages horaires dévolues aux temps d'activités périscolaires (TAP). Pour la commune, cela implique de revoir le déroulement hebdomadaire de ces activités, avec une réorganisation du Service Jeunesse.

Pour les écoles maternelle et élémentaire publiques d'Elliant, un comité de pilotage, regroupant élus, parents d'élèves, enseignants, responsable du Service Jeunesse, et représentants de l'Inspection Académique s'est réuni, à plusieurs reprises, pour élaborer un nouvel emploi du temps qui respecte les principes du décret. Ce nouveau planning a été validé par l'Inspection Académique et le conseil municipal de décembre 2013.

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
8h45 12h00	Classe	8h45 12h00	Classe	8h45 12h15	Classe	8h45 12h00	Classe	8h45 12h00	Classe
13h45 15h30	Classe	13h45 15h30	Classe			13h45 15h30	Classe	13h45 16h00	Classe
15h30 16h30	TAP	15h30 16h30	TAP			15h30 16h30	TAP	16h00 16h30	Garderie

(Les TAP ne sont pas obligatoires pour les enfants)

La commune doit maintenant organiser les activités périscolaires avec le personnel communal déjà en place et qualifié (CAP petite enfance, ATSEM, BAFA, BAFD), en respectant les normes d'encadrement (1 encadrant pour 14 enfants en maternelle et 1 pour 18 en élémentaire), ceci permettra d'avoir des aides financières de la CAF. Les réunions en interne avec ce personnel communal vont permettre à chacun de proposer des activités, en fonction de ses compétences, de travailler sur la sécurité et sur le partenariat avec les enseignants afin qu'il y ait une cohérence entre la journée d'école et les temps périscolaires. Les locaux existants seront pleinement utilisés pour les TAP. L'organisation des TAP à la rentrée prochaine et le choix des activités seront présentés aux parents d'élèves lors du prochain conseil d'école mais de nombreuses pistes de réflexion restent à imaginer pour ces temps d'activités périscolaires (partenariat avec les associations, intervenants extérieurs qualifiés...).

INFOS MUNICIPALES

DERNIER DELAI pour recevoir les articles pour le bulletin de mars-avril : le jeudi 13 février. **Attention : le prochain mairie infos regroupera les mois de mars et avril** en raison des élections municipales.



Statistiques communales 2013

Population totale au 1^{er} janvier 2014 : 3496 habitants (3486 au 1^{er} janvier 2013), dont population municipale : **3206** et population comptée à part (étudiants, résidences secondaires) : **290**.

Etat civil : 36 naissances (43 en 2012), 7 mariages, 29 décès.

Urbanisme : 26 permis de construire ont été accordés (24 en 2012) : 11 maisons neuves, 8 extensions et/ou rénovations, 1 garage, 5 bâtiments agricoles, 1 bâtiment public (Maison de la Culture Bretonne). 50 autorisations à des déclarations préalables ont été accordées (43 en 2012) pour des travaux tels que : abris de jardin, modifications extérieures, ravalements, vérandas, portails et clôtures, pose de capteurs solaires, divisions de terrains, extensions, piscines, fenêtres de toit.



Les grands chantiers communaux... (suite)

La Maison de la Culture Bretonne au presbytère (MCB) Bientôt en chantier



C'est lors du conseil municipal du 28 mai 2010, que les élus, à l'unanimité, après avoir longuement réfléchi et débattu sur la création d'une salle pour le cercle celtique et son positionnement dans le bourg, ont opté pour la réhabilitation du presbytère et son extension en vue de créer un pôle culturel destiné à améliorer les infrastructures des associations culturelles : cercle celtique, bibliothèque, danses et musiques.

Vue des jardins du presbytère

Ce projet ambitieux, par son originalité et sa situation privilégiée dans le bourg a, par ailleurs, été retenu comme projet structurant à vocation communautaire par la Communauté de Communes de Concarneau Cornouaille (4C), à l'époque, pour être inscrit, afin d'être financé, en partie, dans le contrat de territoire qui lie la 4C et le Conseil Général du Finistère, sous l'appellation **Maison de la Culture Bretonne**.

Depuis le conseil municipal du 28 mai 2010, la commune qui a choisi de s'entourer des services et des compétences de la Société d'Aménagement du Finistère (SAFI), pour l'accompagner dans la concrétisation de ce projet a longuement travaillé (plus de trois années ont été nécessaires) pour recueillir les besoins des différentes associations concernées, établir le programme, choisir l'architecte de l'opération, mener à bien toutes les procédures administratives complexes et monter les dossiers, qui ont abouti, en fin d'année 2013, au choix des entreprises qui mettront en œuvre physiquement le projet définitif de la MCB.

Le coût total de l'opération sera de 2,148 millions d'euros hors taxes dont 1,72 million de travaux, avec 795 000 € de subventions et fonds de concours attendus. Ce projet va bientôt connaître son premier « coup de pioche » puisque les travaux préparatoires liés au retrait de l'amiante et du plomb dans le presbytère sont annoncés dans le courant du mois de février.

Après ce chantier qui devrait durer 15 mois environ, le presbytère et ses jardins vont connaître une nouvelle vie au travers de ce pôle culturel tant attendu dont la création a pour principal objectif de réhabiliter le patrimoine communal en maintenant l'animation au cœur du bourg.



Vue de la rue Laënnec



Rappel : zoom sur les prochaines élections municipales

Attention : changement de procédure à Elliant et dans les communes de 1000 habitants et plus.

↳ **Les 23 et 30 mars** : élections des conseillers municipaux et conseillers communautaires.

Pour voter, tous les électeurs, et cela dans toutes les communes, **devront présenter à la fois leur carte d'électeur et un titre d'identité.**

Un arrêté en date du 12 décembre 2013, du Ministère de l'Intérieur vient de définir les pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote :

- Carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photographie, permis de conduire
- Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la société nationale des chemins de fer
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat
- Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

↳ **Les listes bloquées**

Les listes sont bloquées : il est impossible de les modifier.

Le panachage disparaît, fini les ratures, les suppressions et les ajouts de nom. **Le bulletin serait alors nul.**

↳ **La parité obligatoire** :

Les listes doivent obligatoirement présenter alternativement un candidat de chaque sexe.

↳ **Le bulletin de vote change et comporte 2 listes** :

Le même jour et sur le même bulletin de vote, l'électeur désigne les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité, pour Elliant, il s'agit de CCA (Concarneau Cornouaille Agglomération).



Information relative à la prolongation de la durée de la carte nationale d'identité.

Extension de la durée de validité de la carte d'identité de 10 ans à 15 ans.

Cette mesure est applicable pour les cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes **majeures** entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Pour ces cartes, la prolongation de leur durée de validité sera **automatique** et ne nécessitera aucune démarche. En effet, la date de validité inscrite sur le titre n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes mineures conservent en revanche une durée de validité de 10 ans.



Tri sélectif : sacs jaunes = nouvelle donne

Vous avez pu certainement constater que, depuis quelque temps, la distribution des sacs jaunes se fait à l'unité (**1 rouleau par famille**). Cette situation n'est pas le fait des « états d'âme » du personnel de la mairie mais la conséquence d'une distribution plus stricte de la part des services de CCA en charge du tri sélectif.

Aussi, pour permettre à chaque famille de pouvoir disposer de sacs jaunes pour accomplir leur devoir citoyen, il a été décidé d'en rationner la fourniture à un seul rouleau par famille.

Les services de la mairie espèrent une meilleure compréhension de la part des usagers de cette distribution solidaire. « Rien ne sert de stocker des rouleaux chez soi au risque d'en priver les autres ». En vous remerciant de bien vouloir accepter cette nouvelle donne.



Collecte de la banque alimentaire

Comme chaque année, l'appel de la Banque Alimentaire à la collecte nationale de fin novembre a reçu un écho favorable auprès des bénévoles et des donateurs. Le tonnage récolté a atteint **4,378 tonnes** en 2013 contre 3,908 tonnes en 2012.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, au plaisir de les retrouver pour la collecte 2014.



Situation d'hyperendémie d'infections invasives à Méningocoque C dans le Finistère

Depuis le début de l'année 2012, 25 cas d'infections invasives à méningocoque C ont été signalés à l'Agence Régionale de Santé (ARS). L'incidence de la méningite C reste actuellement 7 à 8 fois supérieure à l'incidence nationale.

La campagne de promotion de la vaccination contre le méningocoque C débutée en octobre 2012 a permis d'améliorer nettement la couverture vaccinale dans le Finistère qui est actuellement bien meilleure que dans les départements voisins et dans le reste de la France.

Même si le pourcentage de jeunes vaccinés a fortement progressé dans le Finistère il reste insuffisant, surtout après l'âge de 10 ans.

Dans ce contexte, l'ARS recommande de vérifier dans les carnets de santé si votre enfant a bien reçu une dose d'un des vaccins contre le méningocoque C commercialisés en France. MENINGITEC, MENJUGATEKIT, NEISVAC, (le MENINVACT, vaccin anciennement commercialisé peut également y figurer).

Faites vous vacciner par votre médecin traitant ou votre pédiatre.

Dans le Finistère, 2 centres sont accessibles au public pour des vaccinations complètement gratuites :

BREST, Centre Hospitalier Universitaire, site de la Cavale Blanche sur rendez-vous au **02 98 14 50 39**.

QUIMPER, Centre Hospitalier, sur rendez-vous au **02 98 52 65 16**.

Ainsi que les centres de **PMI** pour les moins de 6 ans.



Message d'ERDF

La tempête Dirk qui a traversé notre département dans la nuit du 23 au 24 décembre 2013 a occasionné de nombreux dégâts sur nos réseaux engendrant des coupures d'électricité longues et souvent difficilement supportables par nos clients. Comme vous avez pu le constater, ces défauts ont souvent trouvé leur origine dans la proximité avec la végétation : l'éloignement de cette végétation par élagage pouvait dans bien des cas ne pas suffire car de nombreuses chutes d'arbres pourtant à distance tout à fait réglementaire ont créé des sinistres au réseau électrique de distribution.

L'élagage : une action indispensable

Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre ! Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture de câbles ou entraîner des accidents corporels graves. Il est donc nécessaire d'élaguer ou faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain lorsque les branches surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés, fossés).

Le saviez-vous ? : lorsque les branches ou la chute d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées dans le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celle-ci est en moyenne de 6000 €. En cas de manque d'entretien, votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

L'élagage est à la charge d'ERDF lorsque le réseau électrique est sur votre propriété. ERDF réalise l'élagage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité. Au préalable, chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de son intervention.

Le bon conseil : élaguer régulièrement votre végétation

Une fois l'élagage de la végétation effectué, ERDF recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi, l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

COMITÉ DU FINISTÈRE Avec le Comité du Finistère de la ligue contre le cancer, participez à la campagne organisée du dépistage du cancer colon !

Le cancer colorectal constitue la 2^{ème} cause de décès par cancer en France. Si la médecine arrive désormais à guérir plus de 80 % des cancers dépistés suffisamment tôt, elle le doit au progrès des nouvelles techniques d'investigation mais aussi grâce aux campagnes de dépistage. Ces campagnes visent les hommes et les femmes de 50 à 74 ans. Consultez votre médecin, votre pharmacien et faites vous remettre gratuitement le nécessaire pour effectuer le test.



Etat-civil d'octobre à décembre 2013

NAISSANCES

Novembre

Eden RAISONNET, rue de l'Eglise, le 19
Flora HENRY, Menez Pen Ar Roz, le 26

Décembre

Timéo SAILLOUR, route de Tourc'h, le 5
Louise CAILLIBOT, Ty Bidan, le 6

MARIAGES

Octobre

Pierre SAOUTER et Zbigniewa-Kazimiera JUDEK, Kervriou, le 26

Décembre

Henri LE GRAND et Dominique KERMARREC, rue de l'Eglise, le 14

DECES

Paulette DERRIEN, née COZIC, rue Chalonic, le 28 décembre



Pharmacies de février 2014

1 ^{er}	DUQUENNE – Rosporden – 02 98 59 25 64	<p align="center"><u>MEDECIN DE GARDE</u></p> <p align="center">COMPOSEZ LE 15</p> <p align="center">Ce service vous donnera le nom du médecin de garde de votre secteur.</p>
8	CHICOY – Rosporden – 02 98 59 20 48	
15	ROUCHON – Trégourez – 02 98 59 12 22	
22	TRICHET – Elliant – 02 98 94 18 23	
1 ^{er} mars	DENIEL-PAUGAM – Riec sur Belon – 02 98 06 91 42	



INFOS DE CCA



Déchèterie

FERMEE LE MARDI

Tél : 02 98 10 0 13

Ouverte de 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15



Action « Radon et Santé CCA » - Campagne de mesure du radon

La permanence est prévue le **17 février** à Elliant dans la salle du conseil municipal de la mairie :

Vous pouvez aussi retirer gratuitement un kit radon dans toutes les communes de CCA.


La campagne de distribution de kits se termine le jeudi 28 février.

Renseignements sur place avec les permanences de la CLCV, par téléphone au 02 98 11 02 52 et 06 04 13 56 16 ou sur le site : sante-radon@clcv.asso.fr.

LE SERVICE JEUNESSE

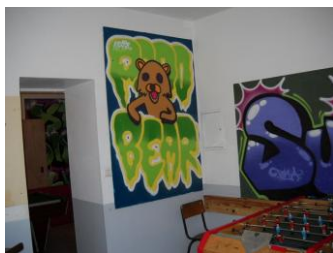
LE CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL « Les Petits Diables » chemin de Carn Zu
Tél. : 02 29 20 10 17. Mail : alsh.elliant@orange.fr

LES MERCREDIS DE FEVRIER :

<i>Mercredi</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
5 février	- Chandeleur - Bibliothèque (3/6 ans) 	- Activités manuelles - Sortie au théâtre à Quimper (6/12 ans), limité à 15 enfants
12 février	- Atelier déguisements/récup pour Anim et Zic (6/12 ans) - Jeux à la salle des sports	- Activités manuelles - Balade en forêt 
19 février	- Atelier déguisements/récup pour Anim et Zic (6/12 ans) - Ateliers pâtisseries	- Activités manuelles - Jeux à la salle des sports
26 février	- Sortie à l'étang de Rosporden (3/6 ans), limité à 11 enfants - Jeux à la salle des sports	- Activités manuelles - Sortie au théâtre à Quimper (6/12 ans), limité à 15 enfants

VACANCES D'HIVER : ouverture du 3 mars au 14 mars

VACANCES DE PRINTEMPS : ouverture du 28 avril au 30 avril, fermeture le 2 mai, ouverture du 5 mai au 9 mai.



ESPACE JEUNES

7, rue de la mairie. Tél : 02 98 94 19 20
Mail : multimedia.elliant@wanadoo.fr



RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS 2014

une adhésion annuelle de 5 € par jeune pour l'accès aux accueils ouverts est demandée.

Conditions de participation aux activités :

- remplir la fiche annuelle d'inscription
- remplir la fiche sanitaire de liaison
- s'acquitter du montant de la cotisation annuelle
- signer le règlement intérieur

Retrouvez les actualités de l'Espace Jeunes sur le site de la commune : <http://www.elliant.fr>
à la rubrique **Enfance Jeunesse**.

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Message de la part de l'office de tourisme du pays de Rosporden

La 7^{ème} édition du Marché Gourmand, salon des vins et de la gastronomie à Rosporden, se déroulera **les 15 et 16 février**, de 10h à 18h, au centre culturel de Rosporden. 35 exposants producteurs proposeront une large variété de terroirs viticoles et de produits gourmands.

Des ateliers de découverte œnologique seront proposés par le sommelier Jean-Marc FERRIER (gratuit, sur réservation auprès de l'office de tourisme).

Entrée : 2 € pour les adultes, gratuit pour les moins de 18 ans.

Renseignements auprès de l'office de tourisme du pays de Rosporden au 02 98 59 27 26.

Le club des Genêts



Si vous aimez la belotte, venez rejoindre le groupe des joueurs. Si vous aimez le scrabble, les travaux manuels (peinture, fabrication d'objets, menuiserie), le club vous permettra de confirmer vos talents ou aux débutants de bien démarrer sous l'égide d'Odile Mansat. Tout le monde a bien débuté un jour... Il ne faut pas rester seul chez soi. Il faut rester jeune !

Le club se réunit tous les jeudis de 14h00 à 18h00 à la salle polyvalente. Se présenter simplement le jeudi à partir de 14h00.

Ecole Sainte-Anne



APEL de l'école Sainte Anne

L'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de l'école Sainte Anne organise sa soirée couscous, **le samedi 22 mars** à partir de 19h à la salle omnisport d'Elliant.

Cette année encore, les parents d'élèves vous y attendent très nombreux !

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE FEVRIER

Le calendrier des manifestations est disponible sur le site de la mairie, rubrique agenda.

Samedi 8	Réunion Généalogie et Cousinades de 14h à 17h, salle Ste Odile
Samedi 15 et dimanche 16	Marché gourmand, salon des vins et de la gastronomie à Rosporden (voir article)
Samedi 22	Audition de l'école de musique à partir de 17h, salle polyvalente
Samedi 22	Concert gospel organisé par Musiques au Pays Melenig, 20h30, à l'église
Dimanche 23	Fest Deiz organisé par Musiques au Pays Melenig, à partir de 14h, salle polyvalente

A NOTER EN MARS

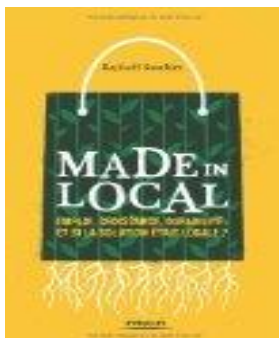
Samedi 15	Keili Noz Saint Patrick du comité de jumelage à la salle des sports
Samedi 22	couscous de l'APEL de l'école Sainte Anne à la salle des sports (voir article)
Dimanche 23	Elections municipales à la salle polyvalente

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

4, rue Brizeux - 29370 ELLIANT - 02.98.94.14.79
Mardi 15h30-18h00 - Mercredi 14h00-16h00
Samedi 10h00-12h00 - Dimanche 10h30-12h00

Février 2014

L'actualité de la bibliothèque est consultable
sur notre site :
<http://bibliotheque.elliant.free.fr>

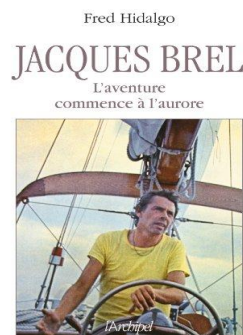


Ed. Eyrolles

Made in local » Raphaël Souchier

Et si le local était la solution ?
Pour aller au-delà des logiques mondialisées qui dirigent notre quotidien dans bien des domaines : nourriture, énergie, santé, argent ... se fait jour aujourd'hui la nécessité d'une autonomie locale qui redonne du sens au travail et permet à des territoires entiers de revivre.

Documentaire



Ed. de l'Archipel

« Jacques Brel : L'aventure commence à l'aurore » Fred Hidalgo

Juillet 1974 : Jacques Brel largue les amarres de son voilier pour un voyage qui va le mener jusqu'à " l'île au trésor " dont il rêvait depuis l'enfance. Il traverse le Pacifique et jette l'ancre aux Marquises. Ce devait être une simple escale, ce sera sa dernière demeure, à côté de Paul Gauguin.

Biographie



Ed. Gautier Languereau

« Journal secret du Petit Poucet » Philippe Lechermeier Rébecca Dautremer

« Je m'appelle Poucet. Petit Poucet. J'aime écrire et dessiner les choses qui me sont arrivées. Voici mon histoire. Vous ne l'oublierez jamais »
Un album touchant, autant pour le texte que pour l'illustration poétique qui en découle.

Album enfant



Guérin Editions

« Immortelle randonnée : Compostelle malgré moi » Jean-Christophe Rufin

Le regard et le témoignage d'un homme engagé, porté par le goût des autres.

L'écrivain se met en scène dans le costume du simple pèlerin qu'il est devenu et raconte à travers des anecdotes et ses rencontres, son parcours sur ce chemin qui fascine. Prix Nomad's 2013

Essais



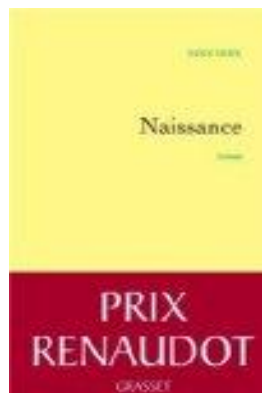
Ed. Gallimard

« Confiteor » Jaume Cabre

Tandis que sa mémoire vacille, un homme écrit à la femme de sa vie.

Dans le chaos absolu d'une mémoire vacillante, de longs feuillets recto/verso. D'un côté : l'itinéraire d'un enfant sans amour et l'affliction d'un adulte sans dieu, de l'autre : l'histoire du Mal souverain. Confiteor (en latin : je confesse) est une véritable cathédrale profane.

Roman



Ed. Grasset

« Naissance » Yann Moix

Le narrateur naît déjà circonscrit dans une famille qui ne veut pas de lui. Ses parents, un peu antisémites, lui font recoudre un prépuce mais le mal est fait : il sera un bouc émissaire en permanence. Ce roman d'initiation raconte comment, rejeté par sa famille, cet enfant deviendra écrivain, influencé par un certain Marc-Astolphe Oh. Prix Renaudot 2013

Roman

Du 18 février au 23 mars

"A la découverte de l'Irlande"

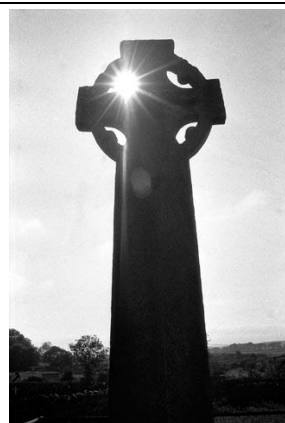
Exposition - Animation en partenariat avec le Comité de Jumelage Elliant Mountbellew.

L'exposition abordera l'histoire, la langue, les traditions, la musique, la pêche, l'art, le sport ... à travers des objets, des photos et des livres. Sous réserve, l'écrivain Bernard Berrou sera présent le samedi 15 mars à 16h00 pour évoquer son Irlande à travers ses oeuvres

Littérature irlandaise contemporaine

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, compte-tenu de l'insularité de l'Irlande, la mer n'a jamais été un grand sujet traité par les écrivains irlandais. Elle est plutôt vue de loin, de la terre, comme une composante magnifique du paysage... L'exposition nous offre la découverte de l'Irlande à travers une approche originale :
sa littérature.

Exposition prêtée par la Bibliothèque de prêt du Finistère



Photographies de Youenn Jacquin

Entrée libre, aux heures de permanence de la bibliothèque